



PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- ☐ Jugement de divorce ou de séparation fixant les modalités de garde, le cas échéant
En cas de garde alternée, il est recommandé de produire deux dossiers distincts afin d'éviter toute confusion et d'adresser la facture selon le tarif appliqué à chacun des parents responsables de l'inscription.
- ☐ L'attestation allocataire C.A.F Quotient Familial de moins de trois mois, indiquant votre N° d'allocataire
- ☐ Bons CAF ou attestation d'aide (comité d'entreprise)
- ☐ La photocopie du carnet de santé
N'hésitez pas à signaler tous les renseignements sur la santé de votre enfant. Notez impérativement les coordonnées téléphoniques pour pouvoir vous joindre le plus rapidement possible et n'oubliez pas de nous informer de tous changements.
- ☐ Le règlement intérieur signé (coupon détachable)
- ☐ L'attestation d'assurance extrascolaire délivrée par votre assureur pour l'année en cours

Par avance merci.

Marie GUILLEMIN,
Directrice ALSH Varennes-le-Grand.